

# Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

## Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Si nous ne pouvons que saluer le Plan de relance et les moyens qui lui sont alloués, nous devons aussi interroger sa mise en œuvre et sa finalité.

Face aux problématiques spécifiques des outre-mers, un plan de relance ne devrait-il pas s'appuyer sur une réelle concertation avec les acteurs locaux, collectivités, partenaires sociaux ou associatifs, qui ont été peu associés comme vous le constatez dans cet avis de suite?

Ne devrait-il pas être l'occasion de construire un nouveau développement plus social, écologique et économique, permettant de rectifier les erreurs, plutôt que de « relancer » un mal développement endémique entraînant, précarité, pauvreté, inégalité de revenus ?

L'accès aux biens vitaux que sont l'alimentation et l'eau pour l'ensemble des populations ne devrait-elle pas être un objectif prioritaire, une occasion pour l'état de « réparer » les dégâts causés par le chlordécone ?

Pour notre groupe, le plan de relance devrait être l'occasion de répondre à des défis majeurs :

Atteindre l'autonomie alimentaire via une transformation du modèle agricole en s'éloignant des cultures d'exportation et en s'appuyant sur une agriculture paysanne et locale permettant aux travailleurs et travailleuses de la terre de vivre dignement de leur travail, et de voir leur santé et leur environnement préservés ;

De faire un bond qualitatif vers la transition énergétique, de prévoir des mesures d'adaptation face aux bouleversements environnementaux qui vont toucher durement les territoires d'Outre-mer ;

De développer les équipements collectifs dans les domaines clés ainsi que dans le transport, la culture et les arts ;

De réduire les inégalités, notamment grâce au développement de l'emploi, de l'amélioration des conditions de logement notamment le logement collectif ;

De soutenir et développer le service public, en particulier la santé, l'éducation et la sécurité, gage de bien-être des populations en adaptant les services à chacun de ces territoires et en les dotant de personnels en nombre suffisant, en assurant aussi l'attractivité des métiers.

Si nous reconnaissons le travail engagé dans cet avis - auquel notre groupe ne pouvait pleinement s'associer du fait qu'aucun membre ne siège dans cette délégation - nous regrettons qu'au regard des constats, les préconisations restent en-deçà de l'ambition affichée dans la présentation faite par les rapporteurs, raison pour laquelle nous nous sommes abstenus.